



2125173032



MISSION PERMANENTE DU SENEGAL  
auprès des Nations Unies  
238 East 68th Street  
New York, N.Y. 10065

Tel: (212) 517-9030

Fax: (212) 517-3032

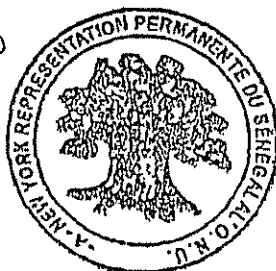
2182/REPSEN/NY/MMB/vds

New York, le 27 mai 2011

La Mission permanente du Sénégal auprès des Nations Unies présente ses compliments au Secrétariat général des Nations Unies – Département des Affaires Economiques et Sociales – et, se référant à Sa note verbale DESA-11/0021 du 20 janvier 2011, a l'honneur de Lui faire parvenir, ci-joint, la contribution du Gouvernement du Sénégal au rapport du Secrétaire général sur la Gouvernance économique mondiale.

La Mission permanente du Sénégal auprès des Nations Unies saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat général des Nations Unies – Département des Affaires Economiques et Sociales –, les assurances de sa haute considération.

SMB



**Secrétariat général des Nations Unies**  
**Département des Affaires Economiques et Sociales**  
**Fax : (212) - 963 - 0443**  
**New York**

2125173032

République du Sénégal  
Un Peuple - Un But - Une Foi  
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES /A<sup>o</sup>

N° MEE/DPBE/DPMSF

Dakar.

**Objet : Contribution sur la gouvernance économique mondiale**

La dernière décennie a été marquée par une série d'évènements qui ont eu un impact plus que défavorable sur l'économie mondiale et sur la lutte contre la pauvreté. En effet, entre 2007 et 2008, l'environnement international a été secoué par l'envolée des prix des produits énergétiques et alimentaires qui ont eu des conséquences dramatiques sur le pouvoir d'achat des couches vulnérables en particulier dans les Pays Moins Avancés (PMA). Au lendemain de la crise énergétique et alimentaire, l'économie mondiale a dû faire face à la crise économique et financière partie de celle des subprimes aux Etats-Unis et qui a fini par se propager à l'échelle mondiale dès le début de l'année 2009. L'ampleur de cette crise a été telle que le Produit Mondial Brut s'est contracté de 0,6% en 2009 après une hausse de 2,8% en 2008 et de 5% en moyenne sur la période 2004 à 2007. Les économies avancées ont été sévèrement touchées ; la croissance économique dans ces pays a reculé en moyenne de 3,2% en 2009 (contre une légère hausse de 0,2% en 2008) ; le taux de chômage y a atteint un niveau de 9,4% en 2009 contre 7,5% un an auparavant. En Afrique subsaharienne, la croissance a fléchi pour se situer à 2,6% en 2009 contre une moyenne de 6,4% entre 2002 et 2008. Par ailleurs, cette situation s'est traduite par un ralentissement de l'investissement imputable notamment à la diminution des flux de capitaux en provenance des pays avancés. L'impact sur la pauvreté a été non négligeable. En effet, la persistance du chômage en Occident s'est reflétée au niveau des envois de fonds des travailleurs étrangers vers leur pays d'origine. Dans le cas du Sénégal, les transferts de fonds des émigrés, très dynamiques sur la période récente (10,5% du PIB en 2008), ont connu un repli de 6,7%. Cette situation conjuguée à l'atonie de l'aide au développement n'a pas été sans affectée sensiblement les conditions de vie des ménages dans les PMA.

Ce constat global traduit un dysfonctionnement dans le système de contrôle international ainsi qu'une insuffisance de coordination dans la coopération

2125173032

internationale et appelle donc à des réflexions sur l'efficacité et l'orientation de la gouvernance économique mondiale. En effet, d'une part, une meilleure solidarité internationale aurait permis de mettre en place à l'échelle mondiale un mécanisme de régulation voire de protection face aux chocs liés au cours du baril de pétrole ou aux produits alimentaires de base, afin de lutter plus efficacement contre la pauvreté dans le monde. D'autre part, étant donné l'interconnexion des différentes économies et le rythme auquel la crise économique et financière s'est propagée à travers le monde, il apparaît nécessaire de prendre les mesures idoines pour que pareille situation ne se reproduise plus jamais. Dès lors, des réformes profondes du système de la gouvernance économique mondiale s'imposent.

A cet effet, le Sénégal réitère les propositions déclinées dans sa contribution au rapport de la Banque Africaine de Développement (BAD) intitulé « l'Afrique et la crise financière : un plan d'actions » dans le sens de réformer la gouvernance financière.

D'abord, au plan institutionnel, le Sénégal propose l'élargissement des cadres de concertation aux pays émergents et en développement pour une prise de participation effective et une meilleure appropriation des décisions qui seront prises de manière unanime. Il apparaît également important de mettre en place « un système de régulation financière fondé sur le contrôle de l'ensemble des agents financiers », d'aller au-delà des membres du G8 dans le cadre de la gouvernance économique mondiale mais également d'encourager « la coopération monétaire entre les Etats ».

Par ailleurs, au regard des dégâts engendrés par la crise économique et financière internationale, la surveillance des marchés financiers devra être renforcée et la spéculation limitée à travers notamment un meilleur contrôle du système de change. Dans ce sillage, il faudrait instaurer un système de taxation des transactions financières internationales et identifier « les organes de régulation internationale les plus adéquats en vue de la prévention et de la gestion des risques économiques et financiers ».

En perspective, la gouvernance économique mondiale doit évoluer vers « une gouvernance économique et sociale mondiale » pour prendre en compte plus largement les questions liées à la pauvreté dans le monde et dans un sens plus large, les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Dans ce sens, la gouvernance économique mondiale devrait prendre en charge la régulation des marchés des produits de base afin de limiter la spéculation et de réduire, dès lors, le risque qui pèse

2125173032

sur les pays pauvres. En effet, les récentes crises énergétique et alimentaire ont eu des répercussions graves dans les pays en développement. Dans les pays africains à faible revenu, les prix à la consommation ont enregistré une hausse moyenne de 13,4% et 13,5% respectivement en 2008 et en 2009, altérant ainsi sensiblement le pouvoir d'achat des couches défavorisées. Cette situation s'est traduite au plan social par des émeutes communément appelées « émeutes de la faim » qui ont eu lieu dans plusieurs pays africains. A cet égard, la protection des couches vulnérables à travers le monde entier devrait être au centre des débats dans le cadre de la réforme de la gouvernance économique mondiale.

C'est dans ce contexte que le récent Forum international du Dakar agricole 2011, a proposé la mise en place de système de régulation des marchés agricoles pour la prévention des crises alimentaire, l'utilisation d'instruments de pilotages et de coopération internationale pour améliorer la sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté et la création d'une nouvelle gouvernance mondiale qui fera de l'agriculture, de l'alimentation et de la préservation de l'environnement une priorité majeure. Ces grands défis trouvent corps dans les propositions du Chef de l'Etat du Sénégal portant sur la création d'une Organisation mondiale de l'agriculture avec un siège en Afrique et un Conseil de sécurité alimentaire mondial calqué sous le modèle du Conseil de sécurité de l'Onu qui regrouperait des Etats provenant des cinq continents.